



Communiqué de presse

Suppression de l'arrêt « Chêne-Bougeries » : le canton doit prendre en compte les besoins des usagers-ères!

Le groupe "Alternatives pour chêne-Bougeries" est déçu de constater que pour la Direction générale des Transports, la vitesse commerciale des véhicules passe systématiquement avant les besoins et le confort des usagers. Le réaménagement du goulet de Chêne-Bougeries n'étant pas prévu avant l'été 2019 (comme mentionné dans le rapport du Conseil d'Etat), nous ne comprenons pas l'urgence qu'il y avait à supprimer cet arrêt dès le 11 décembre 2016, donc plus de deux ans et demi avant le futur déplacement de l'arrêt "Grange-Falquet" devant la mairie.

Ces deux ans et demi sans aucune compensation sont difficiles à vivre pour les usagers des TPG de ce secteur. Cet arrêt soi-disant le moins utilisé de la ligne était important notamment pour les visiteurs de l'EMS des Marronniers, les visiteurs et usagers du foyer pour aveugles du Vallon et ceux de l'église protestante. Il assurait d'autre part une liaison avec le bus 34, liaison aujourd'hui coupée.

Le gain de temps que permet de réaliser la suppression de cet arrêt, s'il est irréfutable, se fait néanmoins au détriment du confort des usagers qui sont obligés d'effectuer des déplacements plus longs jusqu'à un arrêt proche de leur domicile. Pour ces personnes, le gain de temps obtenu par la suppression de l'arrêt est largement perdu par le trajet plus long qu'elles sont obligées de parcourir à pied. Cela est d'autant plus regrettable que la population continue de vieillir, ce qui veut dire que le nombre de personnes qui subissent le désagrément des trajets à faire à pied ne cessera d'augmenter.

Nous regrettons donc cette décision motivée uniquement par des considérations techniques, qui ne parle que de gain de temps et de vitesse commerciale sans tenir compte du bien-être des usagers des transports en commun. Un gouvernement a aussi pour tâche primordiale d'œuvrer pour la santé et le bien-vivre et de la population.

Notre groupe est toutefois satisfait de la décision du déplacement de l'arrêt "Grange-Falquet" devant la mairie. Nous avons en effet déposé une motion lors du Conseil municipal du 15 septembre 2016 intitulée « Pour une plus grande sécurité aux arrêts de bus fréquentés par des élèves », demandant notamment un aménagement plus sûr à cet arrêt estimé dangereux. Cette motion avait été acceptée à l'unanimité.

Catherine Armand	Conseillère municipale à Chêne-Bougeries	079 203 23 75
Marion Sobanek	Députée au Grand Conseil	079 436 84 33
Bastien Leutenegger	Président du PS Trois-Chêne / Arve et lac	079 836 94 95